

Département des Ressources Humaines  
Service de Développement RH

SDevRH/SB/JYB/RM/MA/MM N° 2024 - 342

## DECISION

Le Président-directeur général de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale,

**Vu** le code général de la fonction publique ;

**Vu** le code de la recherche et notamment ses articles R.423-31 et suivants ;

**Vu** le décret n° 84.1206 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

**Vu** l'arrêté du 26 avril 2002 fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement d'ingénieurs et de personnels techniques de la recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

**Vu** l'arrêté du 10 mai 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours externes de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

**Vu** la décision du directeur général de l'Inserm du 7 juin 2003 fixant la liste des experts de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

## DECIDE

Article unique : Le jury du concours externe de recrutement dans le corps des Ingénieurs de Recherche n°9 BAP J " Responsable de l'administration et du pilotage " est composé comme suit :

**Président :**

M. Richard SALIVES  
IRHC - Inserm

**Experts :**

Mme Marina RUBIO GOMEZ  
IR - Inserm

Mme Marie-Hélène PAUTRAT  
Directrice des Partenariats Européens - Inria

**Représentants :**

M. Jean-Yves BARTHE  
DR2 – Inserm

M. Jean-Marc BOIVENT  
IR - Inserm

Mme Sabrina SAHNOUN  
IRHC – Inserm

M. Franck DUFOUR  
Responsable des Programmes Thématiques – Inserm/ANRS-MIE

Mme Marie-Laure HAMON  
IR - Inserm

**Membre des instances  
d'évaluation :**

Mme Anastella PELET  
IRHC – Inserm

Fait à Paris, le 26/09/2024

Pour le Président-directeur général,